



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le secrétaire d'État chargé du Logement
et de l'Urbanisme

Paris, le

16 JUIN 2010

référence : CP/10017363

Monsieur le Député-Maire, *CL Rome,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les préoccupations de M. Martin AVERLANT, président du collectif national des jeunes urbanistes (CNJU), relatives aux conditions d'accès des urbanistes diplômés de l'enseignement universitaire au concours d'ingénieur territorial.

J'ai pris bonne note de l'intérêt que vous portez à ce dossier.

Cependant, je vous précise que celui-ci relève de la compétence de mon collègue, M. Brice HORTEFEUX, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales. Je lui ai donc transmis votre courrier afin qu'il fasse l'objet d'un examen attentif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Behoist APPARU

Monsieur Pierre MOREL A L'HUISSIER
Député de la Lozère
Maire de Fournels
Membre de la Commission des lois
2, Avenue de Brazza
BP 64
48100 MARVEJOLS

Présent
pour
l'avenir